Organigramme – participants d’un paysage éducatif

**Rôles et mission d’un paysage éducatif**

**Chaque paysage éducatif met en place des structures adaptées au contexte local. Un organigramme type est fourni ci-après. Parmi les éléments d’organigramme ayant fait leurs preuves, citons notamment le groupe de pilotage, chargé des décisions sur la stratégie, le service de coordination, solidement établi et permettant une collaboration en toute confiance, ainsi que des groupes de travail efficaces chargés de la conception et de la réalisation d’offres concrètes.**

Exemple d’organigramme:

**Groupe de pilotage**

Le groupe de pilotage est l’organe responsable du paysage éducatif. Il s’assure que les objectifs soient atteints grâce à un processus et une direction efficaces. À cette fin, il crée les conditions nécessaires et prend les décisions qui s’imposent. Le groupe de pilotage est compétent pour l’établissement de rapports à l’égard des autorités politiques. Ces documents montrent notamment l’état d’avancement des travaux et l’utilisation des moyens financiers.

**Service de coordination**

Le service de coordination fait avancer les travaux de réalisation du paysage éducatif. Il conduit les groupes de travail et assume la responsabilité de l’exécution des travaux. Il coordonne, planifie et surveille la mise en œuvre des objectifs fixés et veille au respect des délais et des coûts. Un modèle de description de poste pour la coordination figure à la rubrique «service de coordination».

**Groupes de travail**

Les groupes de travail exécutent les travaux de réalisation. Ils comprennent des personnes qualifiées et des groupes d’intérêt importants pour la réalisation des objectifs et disposant des ressources humaines nécessaires en raison de leurs qualifications professionnelles ou de leur engagement comme bénévole. Ils planifient les changements concrets et les mettent en œuvre.

**Assistant-e du service de coordination**

La présence d’un-e assistant-e de coordination permet de décharger le service de coordination et les groupes de travail de certaines tâches administratives. Cette personne dépend du/de la coordinateur/trice.

**Groupe de résonance**

Un éventuel groupe de résonance assume le rôle d’organe d’assurance-qualité et confère un plus large appui au paysage éducatif. Environ une fois par année, il est convoqué afin de vérifier la qualité technique des processus et/ou des documents, de poser un regard critique sur certains aspects et de fournir des propositions d’amélioration.

Il rassemble des professionnels et des personnes représentant un vaste éventail d’intérêts. Il est convoqué par les auteurs du paysage éducatif. Il travaille et fonctionne collectivement, sans organe directeur. Un groupe de résonance n’a pas besoin d’être défini dès le départ; il peut être sollicité lors d’une phase ultérieure.

**Accompagnement de processus**

*La personne chargée de l’accompagnement de processus ne fait pas partie de l’organisation de projet. Son rôle est décrit en détail dans le document «Dossier accompagnement de processus». Vous pouvez le commander en envoyant un message à* info@paysages-educatifs21.ch.